

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école Clair Matin tenue le 13 mai 2019, à la salle du personnel.

PRÉSENCES

Étaient présents : Marc Vendette, Julie Bernier, Anyk Berger, Joceline Lalande, Audrée Grenon-Goyer, Maryse Hébert, Nora Kadri, Caroline Lacasse, Gabrielle-Ange Gingras, Frédérick Michaud

Était absent (e) : Virginie Lauzon, Dominic Ladrie, Nathalie Gosselin

Public : Aucun public

Autres présences : Éric Boudreault directeur, Karen Béland directrice adjointe

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance commence à 18h50. Anyk Berger ouvre l'assemblée.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout d'une question diverse : orthophonie
Il est proposé par Maryse Hébert d'adopter l'ordre du jour.

Résolution numéro CE-18-19/42
Adopté à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE DU 16 AVRIL 2019

Correction à apporter dans les présences et absences: Nora Kadri, Dominic Ladrie Marc Vendette : Il est proposé par Julie Bernier d'adopter le procès-verbal.

Résolution numéro CE-18-19/ 43
Adopté à l'unanimité

5. ÉVALUATION ET RÉVISION DU PLAN DE LUTTE 18-19

Karen Béland présente la révision faite par le comité et présentée à l'équipe d'enseignants. L'assemblée est en accord avec la révision faite.

Il est proposé par Caroline Lacasse d'approuver l'évaluation et la révision du plan de lutte 18-19.

Résolution numéro CE-18-19/ 44
Adopté à l'unanimité

6. BUDGET INITIAL 2019-2020

Éric Boudreault présente le budget et les imputations internes.

Il est proposé par Aurée Grenon-Goyer d'adopter le budget.

Résolution numéro CE-18-19/ 45
Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Joceline Lalande d'adopter les imputations internes.

Résolution numéro CE-18-19/ 46
Adopté à l'unanimité

7. TABLEAU DES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS (p. 70-71 CCG spécial)

Éric Boudreault présente le tableau synthèse des informations liée au projet de loi 12, qui est disponible sur le site de la CS.

8. POLITIQUE TRAITEMENT DES PLAINTES (sec. Général)

Éric Boudreault présente les changements proposés à la politique. L'assemblée répond à la consultation.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ILES
ÉCOLE CLAIR MATIN

9. PAROLE

- a) Au représentant du comité de parents

Aucun point

- b) À la présidente du C.É

Aucun point

- c) Au personnel de l'école

Cubes énergie, changement d'activités aux récréations, la cachette, marche et course sur le terrain de soccer, Lypdub à venir

- d) À la direction

Capsule Code de vie cafétéria, nouvel horaire pour l'école, pige pour les profils 5^e/6^e à venir, affectation enseignants, accueil présco, café rencontre présco, début période d'examens semaine prochaine

- e) À la présidence de l'OPP

Activité de Pâques, nouvelle vitrine, aide aux finissants et fête de fin d'année

10. QUESTIONS DIVERSES

a) orthophonie : le fonctionnement actuel (besoins) fait que les ateliers de langage ne sont pas toujours offerts par la TES. À vérifier et trouver des pistes de solutions.

b)

c)

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Maryse Hébert de lever d'assemblée. Il est 20h01.

Résolution numéro CE-18-19/47

Adopté à l'unanimité

Anyk Berger, présidente

Karen Béland, secrétaire

Éric Boudreault, directeur